



Bourges, le 7 janvier 2020

Pour 2020, la santé à défaut du reste...

Au travers du déroulé du dernier CTM, nous n'avons pu que constater l'amateurisme du Ministère et de la DAP pour passer en force une réforme non préparée et qui va contre l'intérêt de ses personnels.

Après le projet de casse des retraites, c'est une nouvelle preuve de l'absence d'écoute et de dialogue.

Réunis en assemblée générale le 7 Janvier 2020, les personnels syndiqués et non syndiqués du SPIP du Cher ont décidé du maintien du mouvement et ont acté les modalités d'action suivantes :

- continuer à informer nos interlocuteurs via le bandeau suivant dans les mails : "La fonction publique fait face à des attaques sans précédent dans ses grands principes : les agents du SPIP du Cher se mobilisent pour la défendre. Nous demandons en outre le maintien d'un dispositif équitable et contrôlé concernant la mobilité".

- journée morte le 16 Janvier (jour de la réunion de préparation du prochain CTM) : sauf urgences pas de rapports, pas de convocations, pas de réponses aux mails, absence aux réunions,....

- appel à une manifestation nationale.

A l'aube de la mise en place de la LPJ où les SPIP auront toute leur place à prendre, nous ne voulons pas d'un service public au rabais.